



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-03975**

DE : **M. MASSE (WINDSOR-OUEST)**

DATE : **LE 29 MAI 2019**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **SIGNÉ PAR L'HONORABLE CHRYSIA FREELAND**

Réponse de la ministre des Affaires étrangères

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

crimes contre l'humanité

TRADUCTION

RÉPONSE

Le génocide n'a pas sa place dans notre monde. Personne ne devrait être victime de discrimination, de persécution ou de violence en raison de leur identité. Le Canada s'efforcera toujours d'œuvrer pour un monde dans lequel tous les êtres humains sont égaux dans la dignité et le respect de leurs droits. Le Canada condamne catégoriquement les actes perpétrés à Srebrenica. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a établi qu'un génocide avait été commis à Srebrenica en 1995, soit l'exécution de plus de 7 000 hommes et garçons musulmans de Bosnie à la suite de la prise de la ville par les troupes serbes de Bosnie. Plusieurs affaires terminées du TPIY liées aux faits qui se sont déroulés à Srebrenica ont permis de déterminer qu'il y a eu génocide. Le Canada a soutenu le TPIY et a appuyé ses conclusions. La Cour internationale de justice et les États membres du Parlement européen ont également reconnu qu'un génocide avait été commis à Srebrenica

En 2010, le Parlement a adopté à l'unanimité la motion M-416 reconnaissant les événements de Srebrenica comme un génocide. Cette même année, la Chambre des communes a également adopté à l'unanimité une motion désignant le 11 juillet comme le Jour commémoratif de Srebrenica. Cet acte de reconnaissance reflète la profonde tristesse que les Canadiens de partout au pays ressentent à l'égard des événements horribles qui se sont produits et permettra de s'assurer qu'ils ne seront pas oubliés. Le

11 juillet est un jour de souvenir et de respect au cours duquel les victimes du génocide de Srebrenica sont honorées et hommage est rendu aux survivants qui continuent de vivre avec les souvenirs douloureux de ces jours tragiques.

Certaines personnes continuent de promouvoir des récits révisionnistes sur le conflit et de nier le génocide de Srebrenica, qui ont pourtant été confirmés par deux tribunaux internationaux. Le gouvernement de Canada demeure déterminé à traduire en justice les auteurs des atrocités commises en ex-Yougoslavie et continuera de collaborer avec ses alliés pour veiller à ce que cet objectif soit atteint et pour mettre fin à l'impunité, par respect pour les victimes et pour la douleur et la souffrance des survivants.

Le Canada a historiquement apporté un soutien à la Bosnie-Herzégovine et au peuple Bosnien, et continue de le faire. En tant que membre du Conseil de mise en œuvre de la paix et ami de la Bosnie-Herzégovine, le Canada demeure déterminé à appuyer la Bosnie-Herzégovine dans son développement en tant que démocratie multiethnique, stable et économiquement viable, ancrée dans la famille euro-atlantique.